



Ian Robillard
Enseignant en éducation physique

Chaque
**employé(e)
compte!**

Vanessa Gomez
Agiante de développement en équit , diversit  et inclusion



Conseiller(ère) à l'éducation préscolaire

Centre de services scolaire Marie-Victorin

13 Rue Saint-Laurent Est, Longueuil, Québec J4H 4B7

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 14 novembre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'un(e) conseiller(ère) à l'éducation préscolaire pour combler un contrat de remplacement à temps plein (35 heures par semaine) du 6 janvier au 30 juin 2025.

Vous êtes intéressé(e) à la fonction de conseiller(ère) à l'éducation préscolaire? Vous souhaitez travailler pour une organisation qui a à cœur la réussite de ses élèves tout comme le bien-être de ses employés(es)?

Le Centre de services scolaire Marie-Victorin **compte** sur vous!

Profil du CSS Marie-Victorin

Une organisation prônant la bienveillance, l'engagement, la collaboration et l'innovation!

- Plus de 45 000 élèves, jeunes et adultes
- Plus de 5 000 employés
- 74 établissements situés à Brossard, Saint-Lambert et Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil)
- Un des plus importants employeurs de la Rive-Sud

Avantages du CSS Marie-Victorin* :

* applicables selon votre type d'affectation, nos règles et procédures ainsi que la convention collective

- Six semaines de vacances, de congés et plusieurs jours fériés (selon la convention collective)
- Sept jours de congé pour maladie ou pour affaires personnelles (selon la convention collective)
- Régime de retraite très avantageux (à prestations déterminées)
- Assurances collectives (médicaments, vie, etc.)
- Collaboration avec une équipe multidisciplinaire engagée et dynamique
- Accès à un programme d'insertion professionnelle (mentorat et autres dispositifs d'insertion)
- Conciliation travail-famille
- Autonomie professionnelle dans l'exercice de ses fonctions
- Vaste choix de formations pertinentes à la fonction
- Participation à la vie étudiante auprès de différentes clientèles
- Remboursement de perfectionnement et de frais de scolarité sous certaines conditions
- Programme favorisant le bien-être au travail
- Rabais variés avec des partenaires externes destinés aux employés
- Accès au programme d'aide aux employés et à leur famille

Profil du(de la) conseiller(ère) à l'éducation préscolaire

Votre rôle

L'emploi de conseiller(ère) à l'éducation préscolaire comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, information, sensibilisation, animation, et accompagnement auprès des parents d'enfants de quatre ans dans le but de les impliquer et les soutenir dans leur rôle d'éducateur en vue du développement intégral de leur enfant, de sa réussite et son intégration harmonieuse à l'école; la conseiller(ère) exerce un rôle conseil

Entrée en fonction :



6 janvier 2025

Type d'emploi :



Remplacement 6 mois / Temps plein

Quarts de travail :



Jour, Soir

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Emplacement



Hybride

Salaire :



\$29.05 - \$49.80 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Diplômes / Certificats

✓ Permis ou brevet d'enseigner

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

et de soutien auprès des intervenant(e)s quant au programme d'activités auprès des enfants de quatre ans.

Vos responsabilités

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du service Passe-Partout tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs tant au niveau du centre de services scolaire que de l'établissement;
- Planifier avec la direction de l'école l'organisation du service, en faire la promotion, procéder au recrutement de la clientèle et collaborer à l'inscription des enfants;
- Voir à l'organisation, la planification et l'animation de rencontres de groupe auprès des parents des enfants de quatre ans afin de les sensibiliser, les impliquer et les soutenir dans leur compétence parentale quant au développement global de leur enfant pour une meilleure réussite à l'école;
- Recueillir les besoins et identifier des thématiques, concevoir et développer des activités et du matériel adaptés;
- Rechercher, sélectionner et préparer le contenu pour l'organisation des rencontres thématiques;
- Assurer un rôle de support et de relation d'aide et de conseil aux parents et voir à inventorier et à fournir aux parents les outils nécessaires pour favoriser chez leur enfant le choix d'attitudes et pratiques qui vont lui permettre de se développer et réussir sur le plan scolaire;
- Veiller à ce qu'une gamme d'activités soit offerte pour stimuler l'enfant de quatre ans, le socialiser et préparer son intégration scolaire; évaluer la pertinence et le caractère adapté des activités des enfants;
- Participer, en compagnie des intervenant(e)s à l'animation d'ateliers auprès des enfants et leurs parents ou avec les enfants seulement et élaborer des grilles d'observation;
- Contribuer au dépistage précoce de certaines lacunes, demander le support d'un professionnel ou référer le parent vers des ressources externes;
- Informer et conseiller la direction de l'école de toute problématique reliée aux enfants afin de faciliter le processus de dépistage et définir des modalités de suivi;
- Faciliter une transition famille-école en favorisant la transmission de valeurs positives relativement à l'école lors de la réalisation des activités.

Pour consulter les détails du poste, [cliquez ici](#) et référez-vous à la page 14 du plan de classification du personnel professionnel.

N.B. À noter que l'horaire de travail est majoritairement de jour, mais certaines disponibilités de soir sont requises (minimum 2 soirs par mois).

Vos forces

- Habilité à communiquer verbalement et par écrit
- Capacité reconnue d'animation et de travail en équipe
- Capacité d'adaptation
- Autonomie professionnelle

Vos qualifications

- Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie, éducation, travail social, psychoéducation ou dans un autre champ de spécialisation approprié à l'emploi
- Réussir un test de français écrit (rédaction)

Votre rémunération

Taux horaire entre 29,05 \$ et 49,80 \$, selon votre scolarité et votre expérience

Par votre intérêt, vos compétences et vos connaissances, vous contribuerez à nos nombreux projets, défis et surtout, à notre mission ultime : [la réussite de tous nos élèves!](#)

Vous avez ce profil? Postulez sans tarder pour rejoindre la magnifique équipe du CSS Marie-Victorin, où chaque candidat(e) compte!

Le CSS Marie-Victorin est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Le personnel du CSS Marie-Victorin est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants(es), les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés(es) après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSS Marie-Victorin d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

Le CSS Marie-Victorin remercie tous les candidats(es) de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour le processus de sélection.

AVANTAGES



Vaste choix de formations pertinentes à la fonction



Remboursement des frais de perfectionnement et de scolarité sous certaines conditions



Rabais variés auprès de partenaires externes



Programme favorisant le bien-être au travail



Collaboration avec une équipe multidisciplinaire engagée et dynamique



Accès à un programme d'insertion professionnelle (mentorat et autres dispositifs d'insertion)



Accès au programme d'aide aux employés



Participation à la vie étudiante auprès de différentes clientèles



Conciliation travail-famille



Six semaines de vacances, de congés et plusieurs jours fériés (selon la convention collective)



Sept jours de congé pour maladie ou pour affaires personnelles (selon la convention collective)



Autonomie professionnelle dans l'exercice des fonctions



Régime de retraite très avantageux (à prestations déterminées)